

A ROUBAIX : Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71.
A TOURCOING : Aux bureaux du Journal, rue de la Santé, 33.
A MOULINOIS : Chez M. H. Lecomte, rue de la Santé, 33.
A LA FERRASSIÈRE : Chez M. V. Vasseur, 23, rue Bourreau-St-Joseph.
A PARIS ET A BRUXELLES : Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans les Librairies des ports et principaux brayons

5 Centimes

TOUS LES JOURS
SIX et HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS
SIX et HUIT pages

5 Centimes

AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE FÉYDEAU

NOUVEAUX INCIDENTS AU QUARTIER LATIN.

INCIDENTS AU QUARTIER LATIN. - LES ÉLECTIONS BELGES

APRÈS LA TRAVERSÉE DE LA MANCHE

LE MAUVAIS TEMPS EN FRANCE

Les Bœufs avant la Charrue

LA R. P. D'ABORD

Le scrutin d'arrondissement a certainement encore, dans la majorité radicale, des partisans « in petto » assez nombreux, mais elle n'en a presque plus d'avoués. Le mouvement proportionneliste, si nettement dessiné dans les pays où la veille du ballottage des arrondissementiers notaires ont dû le suivre pour éviter un échec, entraîne chaque jour les hésitants. « Nous sommes aujourd'hui à la Chambre trois cent-trente proportionnalistes, sinon trois cent-cinquante », écrit M. Charles Benoist, qui sait compter. Et cette majorité ne se laissera plus bernier par des promesses à long échéance, ni leurrer par un semblant de satisfaction, comme celui qui consisterait à faire de la réforme une application d'essai aux élections municipales de quelques grandes villes.

La réforme électorale est mûre, c'est le pays lui-même qui l'a mise à l'ordre du jour, elle est première et primordiale, et elle doit être tranchée sans délai ni corrélation avec aucune autre. Elle n'est subordonnée à aucune autre : c'est à elle, au contraire, que toute autre est subordonnée.

La réforme électorale est mûre, c'est le pays lui-même qui l'a mise à l'ordre du jour, elle est première et primordiale, et elle doit être tranchée sans délai ni corrélation avec aucune autre. Elle n'est subordonnée à aucune autre : c'est à elle, au contraire, que toute autre est subordonnée.

L'« Aurore », dans une note d'allure officielle, laisse entendre que le gouvernement s'efforcera d'élaborer « un double projet » de réforme administrative et de réforme électorale, et, comme le temps manquera certainement, d'ici au premier juin, pour terminer cette élaboration laborieuse, le président du Conseil se contentera d'en indiquer les « grandes lignes » au cours du débat sur la politique générale.

C'est ce projet de réforme électorale, qui n'a pas été discuté, dans la discussion de la réforme administrative qui peut durer plusieurs années. Cependant ce moyen dilatoire serait indigne du gouvernement. M. Jaurès le lui fait entendre : « Il n'y a plus permis au gouvernement de biever. La démocratie exigera des paroles claires et des actes décisifs. Avec le gouvernement ou sans lui, c'est-à-dire contre lui, la réforme électorale se fera, et sans délai. » Et le leader socialiste ajoute : « De même que les radicaux de rechange n'ont pas manqué, les ministres de rechange ne manqueraient pas pour réaliser la réforme. On l'a vu accomplir par M. Briand ou par des radicaux proportionnalistes, ou par M. Millerand ou par M. Poincaré ou par M. Deschanel ou par M. Ribot ou par M. Aynard, il nous importe peu. Ce que nous voulons, c'est qu'elle soit faite tout de suite et qu'un souffle plus large et plus sain renouvelle la vie publique de la France ».

D'ailleurs, M. Laferrère lui-même écrit : « Je pense que l'ajournement serait une faute. Elle passerait sur le reste de la législature. » Et pourtant le député de l'Hérault était, dans l'ancienne Chambre, de ces députés socialistes qui, au lendemain du discours de M. Millerand, prirent à la gorge M. le président du Conseil, menaçants et suppliants à la fois, afin qu'il dissipât le spectre de la R. P. Ils avaient rêvé d'une campagne électorale facile, autour de la mare stagnante, et y eurent des surprises, des secousses, des chutes. M. Laferrère vit encore : mais, entre les deux tours de scrutin, il a eu le cauchemar.

Une majorité formée en dehors du vote de la réforme électorale serait fuyante et équivoque, elle serait vouée au gâchis, à l'incertitude, à une déroute. Le serait une épreuve de prétendre que la Chambre se frappe elle-même en réformant le mode électoral dont elle est issue. Si elle eût un mode électoral nouveau, c'est apparemment qu'elle a compris le vœu du pays et qu'elle exécute un ordre du suffrage universel. Des lors, comment pourrait-on soutenir qu'elle dénigrât et quelle peur lui inspire l'instabilité même où elle remplit fidèlement son mandat ?

Le Rouvray.

Le Sénat espagnol

Madrid, 23 mai. — A la suite des élections qui viennent d'avoir lieu, la composition du Sénat est la suivante : Libéraux, 176; conservateurs, 119; indépendant, 18; régionalistes, 3; carlistes, 6; républicains, 4; catholiques, 3; évêques, 17.

Choses et Autres

Sous la pluie battante un passant hétéro clocher.
LE PAYSAN. — Conduisez-moi rue Drouot.
LE COCHER. — C'est cinq francs la course !
LE PAYSAN. — Cinq francs ? Montez dans la voiture et moi, je vous y conduis pour moitié prix !
On pousse sur la comète.
— On doit y être très mal là-dedans !
— Pourquoi ?
— Dame... où il y a du cyanogène, y a pas de plaisir !

Conseil des Ministres

Paris, 23 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, sous la présidence de M. Briand.
A l'issue de la délibération, la note suivante a été communiquée à la presse :

LES ÉLECTIONS & LES RÉFORMES

M. Briand a tout d'abord donné communication à ses collègues des rapports qui lui ont été adressés, sur sa demande, par les préfets, au point de vue de la répartition des voix aux dernières élections législatives, relatives aux différentes réformes réclamées par les candidats. Il en résulte la statistique suivante :

- 1° Réforme électorale : N'ont pas fait allusion à la réforme : 103 ; Se sont déclarés partisans du statu quo : 35 ; Se sont déclarés partisans du scrutin d'arrondissement, avec péroration des circonscriptions : 31 ; Se sont déclarés partisans du scrutin de liste pur et simple : 62 ; Se sont déclarés partisans du scrutin de liste avec R. P. 271 ; Se sont déclarés partisans du principe de la réforme électorale : 92. Total : 594 ; manque 3 résultats.
- Voici d'autre part comment se sont réparties sur cette question de la réforme électorale, les suffrages des électeurs par les candidats :
1° Qui n'ont pas fait allusion à la réforme électorale : 250.488 ;
2° Qui se sont déclarés partisans du statu quo : 555.987 ;
3° Qui se sont déclarés partisans du scrutin d'arrondissement, avec péroration des circonscriptions : 620.211 ;
4° Qui se sont déclarés partisans du scrutin de liste pur et simple : 773.324 ;
5° Qui se sont déclarés partisans du scrutin de liste avec R. P. 442.800 ;
6° Qui se sont déclarés partisans du principe de la réforme électorale : 1.162.303.

Réforme fiscale

Nombre des élus qui se sont prononcés.
Savoir : En faveur du projet Caillaux, sans réserve : 52 ; projet avec réserve : 228 ; contre tout impôt sur le revenu : 87 ; 4° en faveur du monopole de l'alcool : 201 ; 6° en faveur du monopole des assurances : 103 ; 7° contre : 212 ; 8° en faveur du privilège des bouilleurs de cru ; 9° contre : 133 ; 10° 57 députés n'ont fait allusion, dans leur profession de foi, à aucune des réformes ci-dessus.

Réforme administrative et judiciaire

Se sont prononcés en faveur :
1° De la réforme administrative : 416 ; 2° de la réforme judiciaire : 311.
25 députés n'ont fait allusion à aucune de ces réformes.

Statut des fonctionnaires

Se sont prononcés :
1° En faveur du statut : 375 ; 2° contre : 1.203 députés n'ont fait aucune allusion à la réforme.

Réforme scolaire

Se sont prononcés :
1° Pour la liberté d'enseignement : 298 ;
2° Pour la surveillance des écoles libres, 213 ;
3° Pour le monopole de l'enseignement, 66 ;
4° Pour l'abrogation de la loi Falloux, 148 ;
40 députés se sont déclarés partisans de la défense de l'école laïque, et 132 n'ont fait aucune allusion aux réformes ci-dessus.

Réformes sociales

Elus de la nouvelle chambre, non compris les colonies, qui se sont prononcés.
1° Pour la capacité civile des syndicats : 211 ;
2° Pour le collectif du travail : 195 ;
3° Pour la participation aux bénéfices : 158 ;
4° Pour le crédit ouvrier : 163.
284 députés n'ont fait aucune allusion dans leur profession de foi, aux réformes ci-dessus.

Le Conseil des ministres s'est occupé du programme de réformes à soumettre à la Chambre lors de sa rentrée.

VIOLENTS INCIDENTS AU QUARTIER LATIN

Contre l'Agrégation de Médecine

Les épreuves du concours ont commencé lundi, au milieu du chaos. Les membres du jury sont sifflés et criblés de projectiles.
Paris, 23 mai. — Les opérations du concours d'agrégation de médecine ont commencé lundi à la Faculté de médecine. Ainsi que nous le faisons prévoir, elles ont été marquées par divers incidents.
A onze heures et demie, l'animation était grande devant l'École de médecine, et le grand amphithéâtre ne tarda pas à être envahi par une foule bruyante.

Le Jury

Quand les membres du jury, précédés du docteur Landouzy, ont fait leur entrée, ils ont été accueillis par une explosion de cris et de sifflets.

Violents incidents

Les candidats sifflés au milieu du tumulte. Les examinateurs sont criblés de projectiles.
Après qu'ils eurent pris place derrière la longue table recouverte d'un tapis vert, le président du jury se leva et essaya de prononcer quelques paroles. Le vacarme redoubla. Le docteur Landouzy attendit quelques instants, puis, comme le bruit ne cessait pas, il prit un morceau de craie et écrivit sur le tableau noir la phrase suivante :
« Aux termes du règlement, il est procédé à l'appel des candidats; ils doivent venir signer sur la feuille. »
Les manifestants, qui jusqu'alors s'étaient contentés de crier et de siffler, commencèrent à lancer des boulettes de papier et quelques morceaux de bois vers le jury. La feuille d'inscription, sur laquelle les candidats devaient apposer leur signature, est placée sur la table du jury. Puis le président de ce jury prend la liste des candidats qu'il appelle et le secrétaire inscrit les noms à la craie sur le tableau.
Le premier appelé, par ordre alphabétique, est M. Agasse-Lafont; celui-ci se leva et des coups de pierre lui furent lancés. Il se baissa pour fuir, mais fut assailli de coups de craie. Les autres candidats se firent un excellent accueil et s'aidèrent à remiser mon appareil. J'avais l'intention de rentrer aussitôt vers Calais, mais le bruno, devenu plus intense le venant devant moi, m'empêchant, j'ai fait la traversée exactement en 45 minutes et vous comprendrez si je suis heureux. C'était la troisième fois que j'essayerai cet appareil. La dernière fois que je le montai, c'était à Liège, où je le fis un vol à 500 mètres d'altitude.

Encore des perquisitions.-Autour du suicide du docteur Petit

Paris, 23 mai. — M. Hubert du Puy, juge d'instruction, a consacré la journée de lundi à compiler les dossiers qui lui ont été remis. Sœur Candide n'a point été interrogée. M. Descau-Derech, mis en cause, a informé le magistrat instructeur, qu'il se tenait à sa disposition.

On perquisitionne toujours

Sur commission rogatoire de M. Hubert du Puy, juge d'instruction, M. Jouin, sous-chef de la sûreté, a perquisitionné lundi après-midi, rue Mirommesnil au siège de l'œuvre d'Ormesson. Les livres de comptabilité ont été saisis.

Le rôle de M. de Bouris

On avait annoncé que Mme de Bouris qui se trouve mêlée à l'affaire d'Ormesson, avait quitté Paris pour ne point comparaître devant le juge d'instruction.

Les établissements de bienfaisance privés

Paris, 23 mai. — On assure que M. Breton va demander à la Chambre la mise à l'ordre du jour du projet de loi déposé en 1900 par M. Waldeck-Rousseau, relatif à la surveillance des établissements de bienfaisance privés.

Le suicide du docteur Petit

Un de nos confrères a vu Mme Petit et lui a demandé ce qu'elle pensait des divers griefs formulés contre son mari. Elle a déclaré que son mari était incapable d'un mensonge.

Nouveaux incidents en perspective

D'autre part, les adversaires du concours se déclarent décidés à continuer leurs manifestations.

M. Landouzy chez M. Doumergue

M. le docteur Landouzy s'est rendu, lundi après-midi, au ministère de l'instruction publique pour mettre M. Doumergue au courant des incidents qui ont marqué l'ouverture du concours d'agrégation et arrêter les mesures d'ordre à prendre pour éviter que les épreuves ne soient troublées.

Un accord non politique franco-allemand

Berlin, 23 mai. — Suivant le « Berliner Tagblatt » un accord non politique aurait été récemment conclu entre la France et l'Allemagne, accord qui a eu déjà d'excellents résultats.
Il porterait sur la question douanière et la participation de l'Allemagne à l'emprunt ma...

M. de Lesseps raconte ses impressions

A son arrivée à Calais, à bord de l'« Escolette », M. Jacques de Lesseps a été assailli par les journalistes, qui lui ont demandé ses impressions sur sa randonnée aérienne. Mes impressions, répondit l'intrépide aviateur, sont simples, très simples.
— Vous connaissez mon départ. Le moteur si merveilleux, tout allait pour le mieux. Je filai droit vers la mer en prenant la direction directe pour Douvres. Si je me suis élevé à une hauteur très considérable (600 à 700 mètres), c'est uniquement à cause du brouillard qui me gênait. Pour combler de malheur, je m'aperçus en pleine mer que ma boussole ne marchait pas. Je me guidai donc d'abord d'après la marche du contre-tourbillon qui durant la traversée fut redoublément merveilleux ; puis je vins à la perdre de vue et fus complètement isolé dans le brouillard. J'eus le bonheur de descendre les côtes de Douvres, mes tourments d'ailleurs les côtes de Douvres, me trouvant au-dessus d'une prairie. J'arrivai mon moulin à vent, mais le brouillard s'éleva sur une distance de deux kilomètres. L'atterrissage fut très doux. J'étais à Sainte-Marguerite, près de Douvres. Des protestataires s'élevèrent, mais ce n'était qu'un excellent accueil et m'aidèrent à remiser mon appareil. J'avais l'intention de rentrer aussitôt vers Calais, mais le bruno, devenu plus intense le venant devant moi, m'empêchant, j'ai fait la traversée exactement en 45 minutes et vous comprendrez si je suis heureux. C'était la troisième fois que j'essayerai cet appareil. La dernière fois que je le montai, c'était à Liège, où je le fis un vol à 500 mètres d'altitude.



M. JACQUES DE LESSEPS

L'AFFAIRE D'ORMESSON

Encore des perquisitions.-Autour du suicide du docteur Petit

Paris, 23 mai. — M. Hubert du Puy, juge d'instruction, a consacré la journée de lundi à compiler les dossiers qui lui ont été remis. Sœur Candide n'a point été interrogée. M. Descau-Derech, mis en cause, a informé le magistrat instructeur, qu'il se tenait à sa disposition.

On perquisitionne toujours

Sur commission rogatoire de M. Hubert du Puy, juge d'instruction, M. Jouin, sous-chef de la sûreté, a perquisitionné lundi après-midi, rue Mirommesnil au siège de l'œuvre d'Ormesson. Les livres de comptabilité ont été saisis.

Le rôle de M. de Bouris

On avait annoncé que Mme de Bouris qui se trouve mêlée à l'affaire d'Ormesson, avait quitté Paris pour ne point comparaître devant le juge d'instruction.

Les établissements de bienfaisance privés

Paris, 23 mai. — On assure que M. Breton va demander à la Chambre la mise à l'ordre du jour du projet de loi déposé en 1900 par M. Waldeck-Rousseau, relatif à la surveillance des établissements de bienfaisance privés.

Le suicide du docteur Petit

Un de nos confrères a vu Mme Petit et lui a demandé ce qu'elle pensait des divers griefs formulés contre son mari. Elle a déclaré que son mari était incapable d'un mensonge.

Nouveaux incidents en perspective

D'autre part, les adversaires du concours se déclarent décidés à continuer leurs manifestations.

M. Landouzy chez M. Doumergue

M. le docteur Landouzy s'est rendu, lundi après-midi, au ministère de l'instruction publique pour mettre M. Doumergue au courant des incidents qui ont marqué l'ouverture du concours d'agrégation et arrêter les mesures d'ordre à prendre pour éviter que les épreuves ne soient troublées.

Un accord non politique franco-allemand

Berlin, 23 mai. — Suivant le « Berliner Tagblatt » un accord non politique aurait été récemment conclu entre la France et l'Allemagne, accord qui a eu déjà d'excellents résultats.
Il porterait sur la question douanière et la participation de l'Allemagne à l'emprunt ma...

Une Trombe d'eau ravage Épernay

LES DÉGÂTS SONT INCALCULABLES

Paris, 23 mai. — De nombreux orages ont encore éclaté sur divers points de la France. Dégâts considérables dans la Marne. Épernay inondé.
Dans la Marne, à Épernay, les grêlons, dont plusieurs atteignaient la grosseur d'œufs de pigeon, s'amoncelaient à une hauteur de cinquante centimètres. Des torrents d'eau dévalaient de pentes abruptes des rues. En dix minutes toutes les parties basses de la ville étaient envahies; l'eau formait, place Victor-Hugo et place Carnot, d'immenses lacs d'un mètre de profondeur; elle dévalait la rue Chaudre-Ruelle, inondait tout le quartier de la Porte-Lucas, où les meubles flottaient dans les rez-de-chaussée. Rue de Grandpierre plus de 300 mètres cubes de pierres s'amoncelaient contre le mur de la caserne des chasseurs à pied, recouvrant la voie du tramway Épernay-Montmirail et interrompant complètement la circulation des trains et des voitures. Un service d'ordre fut organisé. Des équipes de travailleurs militaires et civils se mirent à l'œuvre. Il faudra de longs travaux pour remettre la ville en état. Les dégâts dans les maisons inondées sont considérables. Les jardins sont littéralement hachés.
A Comières, la foudre a renversé les meubles dans plusieurs maisons.
A Ormes, des usines ont été très éprouvées, des voitures enlevées.
A Coulommès-la-Montagne, des arbres fruitiers ont été déracinés.

EN SAVOIE

CINQ PERSONNES NOYÉES

Thonon-les-Bains, 23 mai. — Une trombe d'eau vient de détruire trois corps de bâtiment à Vacheresse, causant la mort de cinq personnes trois hommes et deux enfants, et de quatre têtes de bétail.
La maison du maire est détruite. Le corps du frère du maire a été retrouvé à 1,500 mètres en aval dans la Drac.

DANS LE TRAV

DES MAISONS S'ÉCOULENT

Castres-sur-Agout, 23 mai. — De véritables trombes d'eau tombent depuis douze heures sur Castres et la partie montagneuse de l'arrondissement; tous les cours d'eau sont en crue très forte.
— On signale que des maisons se sont écroulées à La Crozetette. Un jeune garçon et du bétail sont restés sous les décombes.
Les routes sont coupées par des éboulements.
A Castres, le tocsin sonne; le quartier de Venise est sous l'eau. Il pleut toujours avec force.

Les Elections législatives en Belgique

Le succès des catholiques. - Réalisation complète de nos pronostics. - Dix années de Représentation proportionnelle. - Le parti catholique n'est nullement en recul. - Le rôle des quotients. - L'exemple de Courtrai. - La signification du scrutin d'hier

Bruxelles, 23 mai.
Au sujet de la situation électorale en Belgique, nos écrits, dans le Journal de Roubaix de dimanche, exactement ceci : « Ce sera le statu quo » politique, ou à peu près, que réservera la journée de dimanche à la Belgique. Et plus loin : « Cette tranquillité et cette sérénité ne seraient pas à ce point marquées, si le pays redoutait sérieusement d'être livré, dimanche, aux périlleuses éventualités d'une domination libérale-socialiste. »
Les événements nous ont donc donné pleinement et complètement raison. Le « statu quo » est maintenu partout, sauf à Nivelles où, grâce au veau d'or, l'opposition a enlevé un siège aux amis du gouvernement. La majorité catholique en Chambre restera ainsi de six voix, majorité sérieuse en régime de Représentation proportionnelle. Nous n'avons aucune peine à le prouver. Il nous suffira de jeter un simple coup d'œil en arrière sur les dix années qui se sont écoulées depuis que la Belgique a instauré le système électoral de la Représentation proportionnelle (27 mai 1900) et de calculer les profits et les pertes effectués par les catholiques durant cette période. Au moment même où nous sommes à Bruxelles un certain nombre de députés français. M. Charles Benoist, notamment, l'apôtre de la Représentation proportionnelle en France, en vue d'étudier sur place le fonctionnement du système électoral belge et où M. Lachapelle, journaliste parisien, a sollicité et obtenu de M. Schollaert, chef du gouvernement belge, l'autorisation de suivre les opérations de scrutin et de s'informer de la sorte expérimentalement, aux secrets du régime proportionnel, le coup d'œil rétrospectif et les calculs dont nous parlons plus haut, ne manqueraient pas d'intéresser nos lecteurs français autant que belges, d'autant plus qu'ils n'ont pas été faits jusqu'à présent.

Le 27 mai 1900, au moment de la première application de la Représentation proportionnelle, la Droite comptait une majorité de vingt voix. En 1902, cette majorité s'éleva à vingt-six voix, pour redescendre quatre fois à vingt voix en 1904, à douze voix en 1906, à huit voix en 1908 et à six voix en 1910. Et cependant le parti catholique n'a pas reculé d'un pouce pendant ce temps. Le pourcentage des voix des catholiques, au cours de ces élections, est le même. Ce qu'il a perdu dans une élection, il l'a regagné dans la suivante. La partition des sièges n'est donc pas une opération qui soit en soi une perte. Et si les vingt voix de sa majorité de 1900 sont tombées à six voix, après les dix années du régime de la Représentation proportionnelle, il faut attribuer cette perte de quatorze voix, c'est-à-dire de sept sièges au quotient électoral. Une chose, croyons-nous, qu'aucun journal en Belgique ou à l'étranger n'a jamais fait remarquer, et qui cependant est incontestable, c'est qu'en 1900, et surtout en 1902, le parti catholique a joué du bonheur. En 1902, sur quinze arrondissements électoraux, la Droite a été favorisée dans six, la Gauche dans quatre, et le centre dans cinq. Les catholiques ont été élus dans dix-neuf sur vingt-neuf sièges. Et c'est-à-dire que les catholiques ont eu l'avantage du dernier quotient, et leurs adversaires l'ont eu dix fois. C'est-à-dire qu'en 1902, les libéraux-socialistes ont eu dix fois plus de voix inutilisées que les catholiques, tandis que le contraire a eu lieu dix ans plus tard ; et voilà comment avec un pourcentage égal de voix dans l'ensemble du pays, d'une élection à l'autre, un parti peut perdre ou gagner quelques sièges.
Reste à prouver que le pourcentage des voix catholiques n'a pas sensiblement changé en dix ans pour l'ensemble du pays. C'est ce que nous allons faire.

En 1900, il y eut élections dans les seuls provinces. Ces élections générales étaient donc limitées par la première application de la Représentation proportionnelle. Et y eut, dans les urnes, 2.053.439 votes valables. Les catholiques (sans compter les indépendants, les d'extrême gauche et autres dissidents) obtinrent 1.003.101 voix, soit 48,9 p. cent.
En 1902, cinq provinces sont renouvelées. Ces élections furent donc également limitées, mais par la première application de la Représentation proportionnelle. Et y eut, dans les urnes, 2.053.439 votes valables. Les catholiques (sans compter les indépendants, les d'extrême gauche et autres dissidents) obtinrent 1.003.101 voix, soit 48,9 p. cent.
En 1904, quatre provinces sont renouvelées. Ces élections furent donc également limitées, mais par la première application de la Représentation proportionnelle. Et y eut, dans les urnes, 2.053.439 votes valables. Les catholiques (sans compter les indépendants, les d'extrême gauche et autres dissidents) obtinrent 1.003.101 voix, soit 48,9 p. cent.

BULLETIN

Le Conseil des ministres s'est occupé du programme de réformes à soumettre à la Chambre lors de sa rentrée.

Des incidents se sont produits au quartier Latin à l'occasion du concours de l'agrégation de médecine.

Un véritable cyclone s'est abattu sur Epernay, causant des dégâts considérables.

Au cours d'un duel, M. Esnault de Lesseps s'est blessé grièvement d'une balle de revolver par M. de Potigny.

Guillaume II a quitté Londres lundi après-midi pour rentrer en Allemagne.

INFORMATIONS

M. Ruau à Vienne
Vienne, 23 mai. — M. Ruau, ministre de l'Agriculture française a assisté, au manège de la Cour impériale, à un dîner de chevaux de haute école.

Une disposition au Sénat
Lorient, 23 mai. — Un comité des postes, dont la famille habitait Roubaix, et qui avait été détaché au Goudan, avait été envoyé avec un escorte pour repasser la ligne Toulouzeau-Saint-Omer. Il a disparu hier malin et n'a pu être retrouvé. La famille a été prévenue.

ENCORE UN BALLON ALLEMAND EN FRANCE

Il atterrit près de Toul. — Des officiers allemands se trouvaient à bord